



FACTEURS PHYSIQUES



FLORE



FAUNE



PATRIMOINE


 DE LA
PAGAIE JAUNE
À LA PAGAIE VERTE

UTILISER L'ÉNERGIE COURANTS DE MER

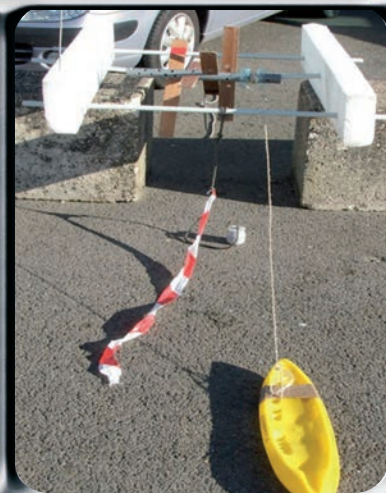
LE CATAMAREE

LE DÉROULEMENT :

Vous amarrez le « catamarée » dans une zone de courant et installez le fil à plomb et la rubalise.

Les pagayeurs observent la rubalise et en déduisent la direction du courant. Ils observent la roue à aube pour mesurer la vitesse du courant en comptant le nombre de tours par minute.

Vous transformez l'axe de la roue à aube en treuil et attachez le bout de remorquage de la maquette du kayak sur ce treuil. Les pagayeurs observent que le courant fournit à la roue l'énergie suffisante pour tracter la maquette du kayak et lui faire remonter le courant.



■ LE BUT DE LA SITUATION

Observer la direction que prend la rubalise dans le courant
Compter le nombre de tours que fait la roue à aube par minute

■ LES CRITERES DE RÉUSSITE

La direction de la rubalise est donnée par les pagayeurs
Le nombre de tours, par minute de la roue, à aube est donné.

■ LES CONSIGNES

Rester à proximité du « catamarée » pour pouvoir l'observer.

■ LIEU

En mer en zone de courant.



AUTEUR

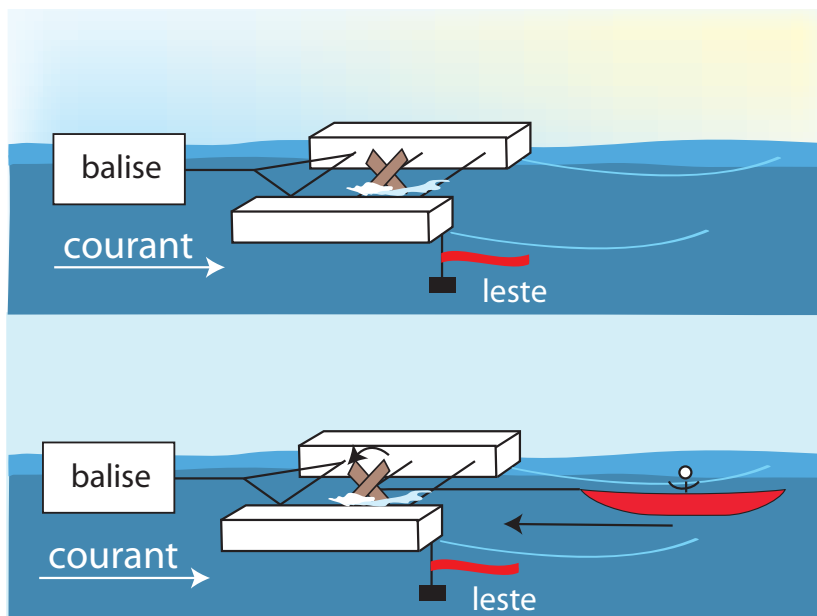
Michaël MENEZ

Éducateur du Canoë-Kayak Brestois

Les stagiaires en formation BEES 1^{er} degré CKDA

Creps de Dinard / Bretagne (promotion 2009)





La tribune du moniteur

■ Les compétences visées :

Mesurer la direction d'un courant et sa vitesse.

■ Les critères d'évaluation :

La direction et la vitesse du courant correspondent à la réalité (données fournies par un GPS).

■ Idée pour simplifier :

- Faire observer la rubalise et la maquette du kayak placée à la dérive en amont du « catamarée ».

■ Idée pour complexifier :

- Faire des mesures dans des endroits différents dont une zone de contre courant.
- Utiliser une boussole pour donner la direction cardinale du courant.

■ Problème :

- Difficulté pour le groupe à rester face au courant en stationnaire.

■ Solutions :

- > Placer une autre bouée fixe à deux mètres du « catamarée » pour que les pagayeurs puissent s'y accrocher.
- > Utiliser un bateau collectif.

■ Ce qu'il faut intégrer :

Considéré comme un navire dans la division 240, le kayak de mer est peu visible sur l'eau. Les autres navires ne peuvent donc pas appliquer les règles internationales de prévention des abordages en mer. Les pagayeurs en sont donc responsables.

■ Description du « catamarée » :

Sur une maquette de catamaran (taille 60cm environ) on installe une roue à aube dont une des pales est peinte en rouge, un fil à plomb sur lequel est fixé un mètre de rubalise et une girouette. Le catamaran est amarré dans une zone de courant. Une maquette de kayak (taille 30 cm environ) peut être attachée à l'axe de la roue à aube qui se transforme alors en treuil. Le nombre de tour par minute de la roue à aube a été étalonné de manière à le faire correspondre à une vitesse de courant.